
Quelle évaluation de l'impact social pour l'économie sociale et solidaire ? Une observation participante d'un projet européen d'élaboration et d'expérimentation d'une mesure d'impact

Marion Studer*¹

¹Centre Lillois d'Etudes et de recherches sociologiques et économiques (Clersé) – Université de Lille, Sciences Humaines et Sociales – Université de Lille 1 - Bâtiment SH2 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex, France

Résumé

On observe aujourd'hui dans l'économie sociale et solidaire (ESS) le développement d'un financement à impact social par deux canaux. Le premier est celui de l'investissement à impact social dans lequel sont visés intentionnellement des objectifs sociaux précis ainsi qu'un rendement financier, et une mesure des accomplissements réalisés à l'égard de ces deux aspects. Le second est un glissement d'une obligation de moyens vers une obligation de résultats (via la démonstration de la production d'un impact social) dans les conditions d'octroi des financements publics.

Le développement de ces deux canaux de financement à impact social rend prééminent la question de la détermination de l'impact et de sa mesure puisqu'elle devient l'élément clé de la relation entre l'investisseur et la structure pour l'investissement à impact social, et entre les pouvoirs publics et la structure pour le financement public.

La littérature (Jany-Catrice, 2012 ; Alix, 2014 ; Chiapello, 2013 ; Desrosières, 2008 ...) suggère que définir l'impact social (comme préalable à sa mesure) ne va pas de soi, et n'est pas neutre.

Notre hypothèse, dans cette contribution, est qu'en amont de la mesure, les différentes représentations de l'impact social peuvent être en concurrence et influencent sa mise en œuvre empirique. Il s'agira ce faisant de s'interroger sur les rapports de force en présence et les différentes étapes de la constitution d'une convention sociopolitique en devenir : Quelles sont les différentes représentations de l'impact social ? Des modalités de son évaluation ? Quels sont les objectifs de son évaluation ? Quels sont les individus intégrés dans le travail de construction de la convention ? Y a-t-il des acteurs surreprésentés ou sous représentés dans les discussions ?

Cette contribution s'appuiera sur un travail de thèse en cours. Elle sera notamment fondée sur les observations émanant du terrain d'analyse de la thèse, le projet VISES (Valorisation de l'Impact Social de l'Entrepreneuriat Social). Ce projet de recherche-action européen transfrontalier France-Belgique d'une durée de 4 ans, initié en 2016, a pour objectif d'élaborer et d'expérimenter sur 69 structures un dispositif d'évaluation d'impact social.

*Intervenant

C'est dans ce cadre que nous avons participé aux réunions d'élaborations du dispositif entre les différents partenaires du projet et accompagnons 11 des 69 structures expérimentatrices dans l'évaluation de leur impact social. Ce terrain, riche de débats sur la définition, les outils et la méthode d'évaluation de l'impact social, offre une première analyse des différentes forces entrant en jeu dans le conventionnement de la " quantification " de l'impact social.

Mots-Clés: Impact social, économie sociale et solidaire, évaluation, convention